

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

ERYTECH PHARMA

DECLARANT : YANN GODFRIN, DIRECTEUR GENERAL DELEGUE
INSTRUMENT FINANCIER : Autres types d'instruments financiers
NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition
DATE DE L'OPÉRATION : 23 décembre 2015
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 28 décembre 2015
LIEU DE L'OPÉRATION : EURONEXT PARIS
PRIX UNITAIRE : 73,62 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION : 552 738,96 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : 1 BSPCE exercé au prix de 73,62 EUR donne 10 actions